NUMÉRO 59 Juin 2014



Le Petit Saint Rigomérois



Page 1: Sommaire

Pages 2,3 : Grain de sel.... de maire

Pages 4,5 : Budget communal

Pages 6,7 : Informations diverses et en désordre

Pages 8, 9: Amicale des Anciens Combattants

Pages 10, 11 : Le débarquement Allié en Normandie, 6 juin 1944

Page 12 : Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Pages 13, 14, 15: Association les amis de Gaston Floquet

Page 16, 17, 18 : Actualités du Parc Normandie Maine

Page 19: Publicité pour nos artisans et commerçants

Page 20 : Souhaits du conseil municipal

Merci à Nicolas Elicio et à Myriam Marchand pour leurs photos





La commission communication et information. Juin 2014.

Mairie de Saint Rigomer: Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr



Grain de sel....

de maire

Et c'est reparti ...
comme en 14 !

La nouvelle équipe municipale, à peine installée le 28 mars dernier, a dû se plonger, sans tarder, dans les dossiers en cours :

- Les travaux de réhabilitation du logement du Buisson : la réception définitive des travaux a été faite le 28 Avril, et le logement a été mis en location dès le 1^{er} Mai. Il a été entièrement rénové, intérieur et extérieurs.
- L'assainissement collectif : une fin de chantier quelque peu laborieuse, Route des Egremondières, a occasionné un retard dans la réception des travaux, suite à un litige entre l'entreprise et l'Agence de l'Eau des Pays de Loire relatif à la conformité des matériaux utilisés et à la qualité du compactage des tranchées.

Le projet pour le secteur du Buisson-Rue aux Chèvres a été finalisé et planifié. Comme au Bourg, c'est l'entreprise mayennaise CHAPRON qui effectuera les travaux, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet LOISEAU de La Flèche. Ceux-ci débuteront début Juillet au Chemin des Biars et s'étaleront jusqu'à fin Novembre pour se terminer sur l'accotement de la Départementale Alençon-Mamers. La canalisation d'eau potable desservant les habitations du Buisson sera remplacée à cette occasion, à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Champfleur. L'enfouissement des réseaux d'électricité et du téléphone au Buisson est programmé pour le printemps 2015.

- L'éclairage public pour le secteur du Goutier, Route des Egremondières, a été mis en en service courant Avril.
- La Commune Nouvelle : une réunion d'information, à l'intention des nouveaux élus, a eu lieu en Mai, à Chassé, de façon à ce que les conseils municipaux puissent se prononcer, dès le mois de Juin, à la suite du Conseil Communautaire de la CDC du Massif de Perseigne, en toute connaissance de cause sur le principe de la création de la Commune Nouvelle. Le Conseil Communautaire a décidé cette création le Jeudi 12 Juin, en proposant le nom de « Villeneuve en Perseigne ». Le Conseil Municipal de Saint Rigomer a approuvé cette décision dès le lendemain. Après délibération des conseils municipaux des six communes, c'est le Préfet de la Sarthe qui décidera de la création, au 1^{er} Janvier 2015, de cette nouvelle commune et qui validera ou non le nom proposé.
- Nouveau quartier : la commune a acquis en Mai une parcelle d'un peu plus d'un hectare au Champ Morichon, près du cimetière. Une réunion avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Sarthe a eu lieu, ce même mois, pour lancer début Juin un appel d'offres en direction des cabinets d'architectes-urbanistes, afin d'élaborer un projet et assurer la maîtrise d'œuvre de la viabilisation d'une première tranche de 4 parcelles à construire (travaux prévus pour le 2éme semestre 2015).

- Un renouvellement partiel du mobilier extérieur (3 tables de pique-nique) a été opéré à la Charmille.
- Un second contact a eu lieu avec le Parc Normandie-Maine pour tenter de réaliser prochainement deux ou trois sentiers pédestres sur la commune.
- Nous recherchons activement un nouveau bureau pour le Comité des Fêtes !...

Voilà donc un début de mandat bien rempli et riche en évènements! A suivre ...

Jean-Marie FIRMESSE

Avec l'Amicale Libre des Retraités : la fin d'une époque

Après un peu plus de 20 ans d'existence, et à la suite du Comité des Fêtes, c'est l'Amicale des Retraités qui a mis un terme à ses activités en Janvier dernier. Un grand merci à ses fondateurs et aux membres du bureau qui ont animé cette association jusqu'à cette année.

A l'occasion du Pot du Nouvel An, le 10 Janvier dernier, un hommage a été rendu à Juliette Tripied et Jacques Bisson pour leur investissement dans la vie de la commune, depuis plus de trente ans !



Juliette et Jacques ont reçu la médaille d'honneur de la commune de Saint Rigomer des Bois.



Le bureau de l'Amicale a voulu partir sur un geste utile et élégant, en utilisant le solde des fonds amassés au fil des années, pour offrir à la commune deux défibrillateurs pour les salles de la Charmille et du Buisson. Un cadeau judicieux et généreux, qui peut sauver des vies!

Le budget communal 2014 ...



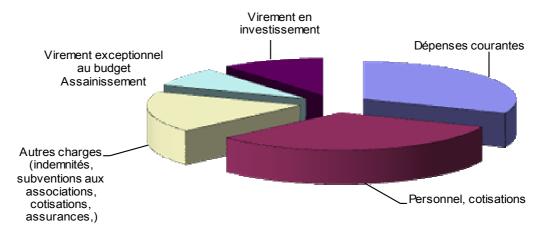
...en quelques chiffres.

Le budget communal s'équilibre en recettes et en dépenses à 198 369,86 € en fonctionnement, 196 901,68€ en investissement.

1) Section de fonctionnement:

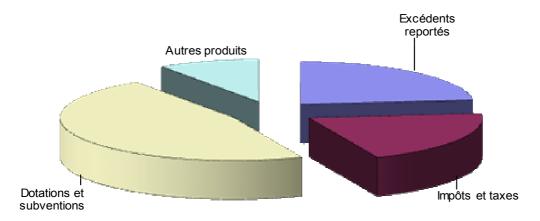
Dépenses:

Dépenses courantes	(eau, électricité, carburants, petites réparation	ons,)	61 900,00 €
Personnel, cotisations			63 690,00 €
Autres charges (indemnités, subventions aux associations, cotisations, assurances,)			34 898,00 €
Virement exceptionnel au budget Assainissement			16 384,86 €
Virement en investissement		21 497,00 €	
		TOTAL	198 369,86 €



Recettes:

Excédents reportés	(excédents des exercices antérieurs)	46 381,86 €
Impôts et taxes		40 000,00 €
Dotations et subventions		93 162,00 €
Autres produits	(redevances, produits de gestion courante, financiers)	18 826,00 €
	TOTAL	198 369,86 €



Budget communal 2014 (suite)

2) Section d'investissement



TOTAL

196 901,68 €

Dépenses

Acquisition de terrains (nouveau quartier au Champ Morichon)	70 000,00 €
Travaux sur bâtiments (logement du Buisson)	63 800,00 €
Investissements divers (3è annuité tracteur, logiciel mairie, urnes funéraires au cimetiè-	
re, tables de pique-nique à la Charmille)	16 602,00 €
Eclairage public Route des Egremondières	12 560,00 €
Déficit 2013 reporté	33 939,68 €
TOTAL	196 901,68 €
Recettes	
Excédent d'investissement 2013	112 416,68 €
Virement de la section de fonctionnement	21 497,00 €
Dotations, fonds divers (récupération TVA,)	22 100,00 €
Subventions d'investissements* (Etat, Département)	1 860,00 €
Emprunt	30 000,00 €
Autres produits (cessions, vente d'œuvres, concessions,)	9 028,00 €

^{*:} seules les subventions notifiées sont portées au budget

En séance du 4 Mars 2014, le Conseil Municipal a voté, une nouvelle fois, le maintien des taux des 4 taxes.

Les taux d'imposition restent donc les suivants:

Taxe d'habitation = 5,74 %

Taxe foncière (bâti) = 4,01 %

Taxe foncière (non bâti) = 8,79 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) = 7,14 %

Budget Assainissement collectif

Les travaux d'assainissement collectif dans le secteur du Buisson - Rue aux Chèvres ont été inscrits au budget 2014, pour un montant prévisionnel de **730 713 €**.

Les recettes sont constituées de subventions versées par l'Agence de l'Eau des Pays de Loire, pour 228 200 €, par le Conseil Général de la Sarthe, pour 137 200 €, d'une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire de notre député, pour 20 000 €. Le solde est financé par deux emprunts, l'un sur 2 ans, l'autre sur 15 ans.

Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

Décès :

Jacqueline Gérard, le 11 avril 2014. Christian Gérault, le 25 avril 2014.

Naissances:

Gabrielle Laniece, 13 mai 2014.

Leïla Charpentier Morin, le 20 mai 2014.

Robin Cohu, 9 juin 2014.

Mariages:

Pas de mariage ce 1er semestre 2014.



L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.

Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. / Marthial Gommard, de 17 à 18h. Jeudi 14h-18h. / Dominique Cante, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. / Jean-Marie Firmesse, de 17 à 18h.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé du 4 au 24 août 2014. Réouverture le mardi 26 août.

Les élus tiendront leurs permanences aux jours et heures habituels.

Passage des commerçants

Deux commerçants assurent des tournées régulières dans le bourg :

- Boucher de Bourg le Roi : mardi vers 10 heures, vendredi entre 15 et 16 heures.
- •Poissonnier de Genêts/Granville : jeudi entre 13 et 14 heures. Il passe ensuite au Buisson.

Nouveaux habitants à Saint Rigomer

C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux venus dans notre commune. Ces nouveaux habitants auraientils l'obligeance de se présenter à la mairie et de prendre contact avec le maire ou ses adjoints? Cela permettrait, outre de faire connaissance, de connaître leurs coordonnées pour faire suivre le courrier qui arrive à la mairie pour eux et de pouvoir les contacter en cas d'urgence. Merci.



Préservons notre santé

Personnes âgées, si l'été nous apporte des périodes de fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup pour vous hydrater. Faites appel à vos voisins pour vous ravitailler en bouteilles d'eau, si nécessaire, et vous secourir en cas de malaise.

Bricoleurs, jardiniers, utilisateurs de tondeuses, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de scies circulaires, protégez vos oreilles pour éviter l'apparition d'acouphènes, bruits parasites (bourdonnements, sifflements) qui se manifestent en dehors de tout bruit extérieur et qui empoisonnent la vie quotidienne, avec un risque de perte d'audition plus ou moins sévère.

Communiqué du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes confrontées à une difficulté grave et imprévue (perte des revenus, handicap passager, etc...) peuvent toujours contacter la mairie. Celle-ci les orientera vers les organismes compétents et pourra, si besoin, les aider dans leurs démarches.

Une assistante sociale, Mme Dubois, reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint Paterne les 1ers, 3èmes et 5èmes mardis du mois. Appeler le 02 43 31 16 61.

A 16 ans, le recensement

Le recensement est une démarche administrative à caractère obligatoire qu'effectue chaque français, garçon ou fille, entre la date du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit, en se rendant à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité en cours de validité ou de tout autre document justifiant de la nationalité française et du livret de famille.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Feux interdits

En application de l'arrêté préfectoral n° 03-2307 du 20 mai 2003 réglementant l'usage du feu dans le cadre de la prévention des incendies de forêt, l'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est formellement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Pollution sonore des tondeuses, débrousailleuses et autres...

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci.

Si ces consignes n'étaient pas respectées, le conseil pourrait être amené à prendre les mesures nécessaires.

Après 19h30, l'utilisateur de ces engins bruyants est en contravention avec l'arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et donc passible d'une amende.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT RIGOMER

Commémorations du 11 mai 2014



Très belle cérémonie du souvenir ce 11 mai 2014, avec une bonne participation des habitants de la commune et des communes voisines. Près de 150 personnes, dont une nièce de William BLACK et son fils, accompagnées de 13 drapeaux, ont commémoré les soixante-dixièmes anniversaires du débarquement (6 juin 1944), du crash de l'avion de William BLACK (27 juin 1944), du massacre de 4 résistants (7 juillet 1944) et de la libération de Saint Rigomer des Bois par une colonne blindée de la 2ème DB du Général LECLERC (12 aout 1944). Sans oublier le soixante-neuvième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Si le temps a été très menaçant, il n'a pas plu pendant les hommages lus par des jeunes de Saint Rigomer, hommages qui ont rappelé, pour chaque événement, le courage de tous ceux qui se sont battus pour notre liberté. La fanfare de Fyé-Beaumont a animé l'ensemble de ces cérémonies par les airs et les hymnes de circonstance : la Marseillaise et les hymnes Canadien et Anglais pour W. BLACK, aviateur Canadien affecté à la R.A.F., au 2nd Squadron, en





La messe, célébrée par l'Abbé MARCHAND a été suivie par l'assistance dans un profond recueillement, la nécessité de maintenir la paix entre les peuples en étant le fil conducteur.





Après les manifestations du souvenir, Mr le MENER, Député a décoré Bernard JOUIN de la médaille commémorative d'Afrique du nord et du titre de reconnaissance de la nation pour le travail accompli au cours de son service militaire en Algérie.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle de la charmille pour déguster le vin d'honneur, offert par la municipalité, dans une ambiance très conviviale. Puis 73 convives ont partagé le repas préparé par Mr Denis LEVEQUE, de l'Entracte.

Christophe BAYARD président de l'Association « VIVE LA RESISTANCE » a été invité à parler de la 2ème DB du Général LECLERC.

Tout d'abord, il a informé l'assistance de la disparition, à l'âge de 80 ans, de Michel LECLERC de HAUTECLOQUE, fils du général, le 24 avril 2014. Ensuite il a présenté l'épopée de la 2ème DB depuis sa formation au Maroc, son entraînement en Angleterre, son débarquement à Utah Beach pour rejoindre les colonnes blindées Américaines du Général PATTON au Mans, libérer le nord Sarthe et Alençon. De violents combats ont eu lieu à Chérancé, Coulombier, Fyé,

Louvigny, Champfleur, Ancinnes.

Dans le bourg de Saint Rigomer, des chars ennemis s'étaient postés le 11 août avec un camion d'essence et un véhicule semi-chenillé chargé de munitions. Repérés par l'aviation, ils ont été bombardés et ont quitté le bourg. Le lendemain matin, le Général LECLERC occupait Alençon et le colonel MASSU libérait Saint Rigomer avant de se diriger vers le Chevain Valframbert et la forêt d'Ecouves.



Nombreuses et animées ont été les anecdotes des uns et des autres et c'est dans la bonne humeur habituelle que tard dans l'après-midi, les convives se sont séparés.

Juin 1944...ils débarquaient sur les côtes normandes...

Il y a 70 ans...

Replacer le débarquement allié de juin 1944 dans son contexte général permet de mieux le comprendre. La mondialisation de la guerre.



Le 22 juin 1941, Hitler lance l'Opération Barbarossa, (carte 1) contre l'URSS, en violation du Pacte Germanosoviétique de non agression signé en 1939. Une armée de 3millions d'hommes s'engage dans trois directions : vers le nord-est et Léningrad (Saint Pétersbourg) qui n'est pas prise mais subit un siège terrible de 900 jours, vers le centre et Moscou qui n'est pas atteinte, vers le sud et le pétrole de la mer Caspienne dont l'Allemagne est dépourvue. La boue de l'automne pluvieux engloutit les véhicules; l'hiver très rigoureux -moins 35°- de 1941-42 paralyse les allemands dans leurs uniformes d'été et coupés de leurs bases par l'immensité du pays. Le

harcèlement des partisans soviétiques et la résistance des populations qui brûlent tout devant l'ennemi démoralisent les envahisseurs. Staline appelle à l'aide l'Angleterre, seule dans la guerre depuis 1940 et la défaite française, qui organise des convois de ravitaillement l'été par la voie du pôle Nord.



Le 7 décembre 1941, les japonais bombardent la flotte américaine de Pearl Harbor (carte 2), dans les îles Hawai, presque au centre du Pacifique. Dans la foulée, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste déclarent la guerre aux Etats-Unis. L'Angleterre n'est plus isolée et peut compter sur la formidable puissance financière et industrielle américaine. Désormais, trois puissances se battent contre une Allemagne prise en tenailles et forment le groupe des Alliés contre celui de l'Axe, Allemagne, Italie, Japon.

L'échec de la stratégie anglaise.

Churchill, premier ministre anglais, voit l'Italie comme le point faible des pays ennemis, "le ventre mou" de l'Europe. Il plaide pour un débarquement allié -Opération Torch- en Afrique du Nord, Maroc et



Algérie, qui a lieu en novembre 1942 (carte 3). Mais il faut en chasser les allemands, l'Afrika Korps de Rommel, qui résistent farouchement en Libye/Tunisie malgré la victoire anglaise d'El Alamein en octobre 1942 qui a sauvé le canal de Suez et le pétrole du Moyen-Orient. Les alliés anglo-américains ne peuvent débarquer en Sicile puis en Italie qu'avec beaucoup de retard sur le plan initial, en juillet 1943. Les armées allemandes déferlent alors sur l'Italie et stoppent l'avance alliée au Monte Cassino.

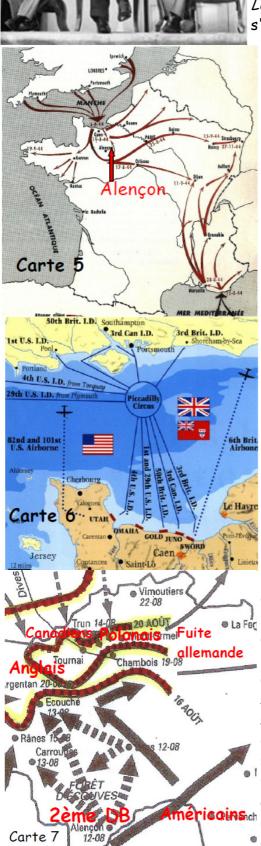
Sur la carte 4, les pointillés noirs figurent la ligne de blocage. Rome n'est libérée qu'en juin 1944. La stratégie de Churchill a échoué. Il voulait remonter rapidement l'Italie, foncer vers Berlin, prendre l'Armée Rouge soviétique de vitesse et obtenir la capitulation allemande avant les communistes. Quant à Staline, il met la pression sur ses alliés pour les obliger à ouvrir un second front et soulager ses armées. Il est en position de force après sa victoire de Stalingrad en février 1943

tandis que les anglo-américains piétinent en Italie.

Le débarquement en Normandie.

Churchill et Roosevelt, le président américain, doivent se résoudre à une opération frontale contre l'Allemagne, un débarquement en France ou en Norvège. Réunis à Casablanca en janvier 1943, les deux hommes envisagent de lancer l'opération un an plus tard, seulement un an, au printemps 1944.





Les trois Alliés, Staline à gauche, Roosevelt au centre et Churchill à droite sur la photo, réunis à Téhéran, en novembre 1943, décident l'organisation d'un débarquement en Normandie, si possible en juin 1944; il faut faire vite pour tenir les délais. Staline a enfin obtenu le second front qu'il réclame à cors et à cris depuis 1942.

L'opération Neptune. C'est le nom de code du débarquement en Normandie; Overlord ne désigne que l'assaut du 6 juin.

Les préparatifs. Les bombardements alliés en Allemagne s'intensifient à partir de 1943 sur les régions industrielles, les voies de communication, les villes pour démoraliser les populations. Le Nord / Pas de Calais français subit un sort semblable pour accréditer la thèse d'un débarquement dans cette région, puis tout le territoire français est atteint : Saint-Étienne, Nantes, Marseille, Tours, Lisieux, Lille, Nîmes, toute la Normandie à l'approche du jour J et la Provence du débarquement d'août 44. L'Opération Fortitude, vaste entreprise de désinformation des allemands, aboutit à la création du First Army Group, totalement faux, dont les listes d'officiers, Patton en général en chef, et de soldats circulent en France grâce à des agents doubles; chars, camions, canons en bois ou en caoutchouc sont stockés dans le sud-est de l'Angleterre, confortant l'idée d'une offensive dans le Nord. Hitler en sera persuadé jusqu'au 6 juin 1944.

La Grande Bretagne, des ports de la Manche jusqu'en Écosse, se couvre de milliers de lieux de stockage de matériels venus des Etats-Unis. Les ingénieurs créent des engins adaptés aux champs de mines et aux systèmes de défenses allemands du "Mur de l'Atlantique" sur les côtes normandes.

D-Day. Le général Eisenhower, responsable d'Overlord, déclenche le dispositif dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. 1213 bateaux de guerre, 736 navires de soutien, 864 cargos, 4126 péniches doivent débarquer 20 000 véhicules et 156 000 hommes avec le soutien de 10 000 avions pour la plus gigantesque opération militaire amphibie jamais organisée. A partir de minuit, des parachutistes sautent sur les arrières des défenses allemandes pour les neutraliser. Mais beaucoup se perdent dans la nuit sans lune ou se noient dans les marais. Les occupants des planeurs chargés d'armes et de munitions connaissent les mêmes déboires. La Fer A partir de 5 heures, les navires de guerre alliés envoient un déluge de feu sur les batteries d'artillerie allemandes bombardées par les avions. Vers 6h30, les premiers hommes débarquent. A Omaha Beach (carte 6), les défenses allemandes sont intactes à cause d'erreurs alliées. Les hommes sont fauchés sur la plage par les mitrailleuses allemandes. Néanmoins, au soir du 6 juin, les Alliés ont pris pied en Normandie et lancent un vaste mouvement tournant vers Saint-Lô, Avranches, Mortain (carte 5) pour encercler l'ennemi dans une nasse. La résistance allemande est vigoureuse, acharnée dans la "Bataille des haies" du bocage normand. L'étau ne se referme que les 19-20 août, deux mois et demi après le débarquement, dans la poche de Chambois/Mont-

Ormel/Trun, dans l'Orne (carte 7), extrémité sud de ce que l'histoire a retenu comme la Poche de Falaise.

Jean-Yves Jégo

Association: Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

Extrait du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2013, le 31 janvier 2014.



L'année 2013 n'a pas été très active, nous avons répondu à des demandes de conseils par des adhérents et non adhérents.

- L'association a suivi l'assainissement du Goutier; elle est satisfaite. La mise en service est proche, après réception de la conformité des travaux. L'éclairage public implanté sur les poteaux sera fait en 2014. Dommage ! Ajouter des poteaux, cela n'était pas prévu.

- Assainissement du Buisson et de la rue aux Chèvres. Nous avons étudié les dossiers et apporté nos commentaires

et propositions. Les travaux devraient débuter en 2014 en incluant le changement de la canalisation d'eau potable au Buisson. Cet assainissement sera sans doute très apprécié par les habitants au vu des problèmes actuels, même si cela entraîne des travaux coûteux et des taxes pour le raccordement.

- Le Buisson: après l'assainissement, l'enfouissement des réseaux devrait suivre et plus tard l'aménagement de la traversée du Buisson afin l'améliorer la sécurité, réduire le bruit et paysager ce secteur, ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants. L'association étudie les dossiers et apporte sa contribution dans l'intérêt général.
- Nouveau Quartier au champ Morichon. Nous étudions avec attention l'évolution du projet; nous serons attentifs au respect de la réglementation, notamment du PLU; nous serons force de propositions afin qu'il s'intègre au mieux de notre environnement, dans un souci de développement raisonné de notre commune.
- Sentiers pédestres : quelques adhérents ont déjà parcouru la commune; nous avons rencontré le chargé de projet randonnée au Parc Normandie Maine pour connaître son avis et ses conseils. Une demande officielle d'aide a été faite. Remarques : le passage dans la forêt de Perseigne est soumis à l'accord de l'ONF, le passage sur des propriétés privées est soumis à l'accord des propriétaires.

Nous envisageons de créer des chemins en boucles de longueur et de difficultés différentes sur notre commune dont certains pourraient être reliés aux communes environnantes (ex: Lignières....). L'avant-projet est présenté



lors de l'assemblée. Ces chemins devront dans la mesure du possible contribuer à valoriser notre patrimoine environnemental, les points de vue, les bâtiments

L'entretien pour assurer la pérennité des chemins doit être réalisé au moindre coût. L'association est prête à s'engager et à financer, dans la mesure de sa trésorerie (ex : balisage, signalisation globale, carte générale.....)

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON 02 33 26 53 34 ou Francis HERVE.

LA SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 2014 PROPOSÉE PAR LES AMIS DE GASTON FLOQUET

EN MAI: UNE EXPOSITION

Nebula obscura

Bernard Louvel

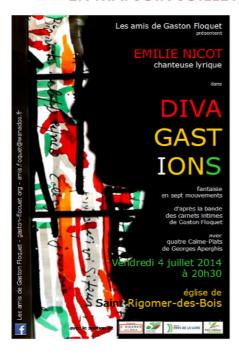


Sur proposition de l'association des Amis de Gaston Floquet, la Médiathèque d'Alençon exposait Nebula Obscura de Bernard Louvel du samedi 10 mai au samedi 24 mai.

Une série de 40 sérigraphies, réalisée d'après des négatifs sur verre rongés par le temps, datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. Clichés de Henri Dauvillier, comédien et photographe. mettant en scène ses camarades de théâtre dans le foyer de l'Odéon à Paris.

Cette même série de sérigraphies avait été exposée chez des habitants de Saint-Rigomer (Christian et Pierrette Camus), le temps de la fête des 24 h 1/4 en août dernier.

EN MAI-JUIN-JUILLET: RÉSIDENCE, CRÉATION ET SPECTACLE



La chanteuse lyrique mezzo soprano Emilie Nicot, en résidence au Tertre en mai-juin, crée un spectacle autour d'écrits de Gaston Floquet.

C'est une mise en voix de passages des « Carnets Intimes », ceux-là mêmes qui ont servi à faire les collages dont sont issus les deux vitraux de l'église.

La lecture sera ponctuée de quatre pièces de Georges Aperghis, qui avait composé la musique en partie improvisée d'un spectacle auquel Gaston Floquet, alors comédien, avait participé, au Cloître des Billettes à Paris dans les années 60 finissantes.

Émilie Nicot a chanté des morceaux du même compositeur pour les 24 h 1/4 en août dernier.

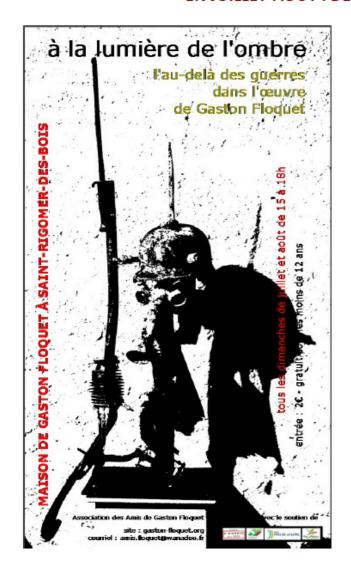
vendredi 4 juillet (tout est gratuit)

Au Tertre Inauguration des deux expositions (voir ci-après) avec apéritif dinatoire Spectacle « Divagastions » dans l'église

à 18 h

à 20 h 30

EN JUILLET-AOUT : DEUX EXPOSITIONS



DANS LA GRANGE

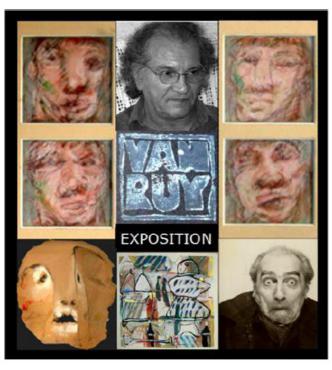
Une nouvelle exposition des oeuvres de Gaston Floquet est proposée au Tertre :

A LA LUMIERE DE L'OMBRE - L'AU-DELA DES GUERRES.

Gaston Floquet est né sous les bombes en 1917 et en Lorraine. Son imaginaire en sera profondément marqué, d'autant qu'il glane ici et là pendant son enfance matériaux, images et récits... La deuxième guerre mondiale, il la vivra en captivité. Il en reviendra bilingue et bientôt traducteur de l'allemand... Les troubles de la seconde moitié du siècle, il en sera le témoin lointain... tout proche.

L'exposition tentera d'éclairer l'oeuvre de l'artiste à la lumière de ces ombres.

En marge, le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle emprunte à Saint-Rigomer une statue : un Poilu décoré qui accompagnera son exposition sur la guerre de 1914 – 1918.



ARTISTE INVITÉ DE L'ÉTÉ : VAN RUY

Dans la galerie de la maison de Gaston Floquet, qui se veut un lieu de rencontre et de découverte, l'association invite cette année **Georges Van Ruymbeke**, peintre, graveur, dessinateur, sculpteur, décorateur de théâtre... Un explorateur touche-à-tout, dont l'univers se frottera à celui de l'ermite du Tertre, qui lui aussi avait le théâtre pour patrie.

DÉBUT JUILLET: UN STAGE SÉRIGRAPHIE



Depuis quelques années, l'association organise des ateliers d'arts graphiques.
Cette année, elle a demandé à Samuel Guillet, alias **Sam Rictus**, d'animer un atelier sérigraphie les lundi 7 et mardi 8 juillet (à confirmer), de 10h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tarif: 20 € pour les deux jours, fournitures comprises.

On apporte son pique-nique.

Les stagiaires repartiront avec leurs sérigraphies réalisées sur papier.

10 personnes maximum (enfants à partir de 8 ans).

Inscriptions et renseignements à l'adresse <u>amis.floquet@wanadoo.fr</u> ou au 06 78 55 83 61.

TOUS LES DIMANCHES DE JUILLET ET AOÛT

Ouverture de la maison du Tertre, 37 rue Gaston Floquet, de 15 h à 18 h.

Comme chaque été depuis la disparition de l'artiste en 2001, l'Association des Amis de Gaston Floquet ouvre les portes de sa maison et montre les oeuvres qui s'y trouvent.

Entrée avec visite accompagnée de la maison : 2 €, gratuit pour les enfants (- 12 ans).

Des oeuvres originales sont en vente sur place à des prix accessibles ainsi que des publications de l'association.

Ouverture de l'église de Saint-Rigomer aux mêmes heures pour découvrir les vitraux réalisés d'après des oeuvres de l'artiste.

site de l'association : http://www.gaston-floquet.org/ courriel : amis.floquet@wanadoo.fr

Projets rendus possibles grâce à l'appui de









ACTUALITÉS DU PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

Saint-Rigomer-des-Bois fait partie des 164 communes qui constituent le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine. A cheval sur deux régions et quatre départements, il couvre 257 000 hectares, regroupe 160 000 habitants et oeuvre pour un projet concerté où préservation des patrimoines et développement économique font cause commune.

INSTITUTION - Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ? A quoi ça sert ?

Les Parcs naturels régionaux ont été institués en 1967 pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Pour être classé "Parc naturel régional", un territoire doit être à dominante rurale avec des paysages, des milieux naturels et un patrimoine culturel de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Les Parcs naturels régionaux sont tous gerés par des syndicats mixtes. Ils doivent s'engager à mettre en œuvre des actions en lien avec les cing missions définies par Décret :

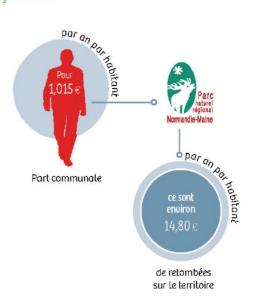
- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel,
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement;
- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- l'expérimentation et la recherche.

Il existe aujourd'hui 49 Parcs naturels régionaux en France, qui représentent environ 15 % du territoire français, plus de 4 200 communes, plus de 8 millions d'hectares et plus de 3,8 millions d'habitants.

Ces territoires suivent tous le même principe de gestion. Leur action est définie pour 12 ans par une charte qui fixe des objectifs à atteindre, des orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Ils oeuvrent dans un esprit de concertation et de pédagogie plutôt que de contrainte.

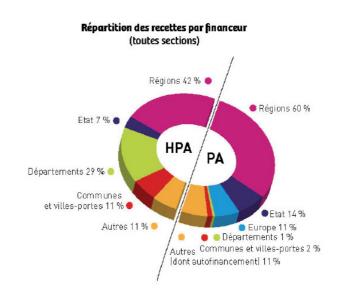
Le Parc naturel régional Normandie-Maine a été institué en octobre 1975.

Le syndicat mixte du Parc Normandie-Maine est constitué par 2 Régions (Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire), 4 Départements (Manche, Mayenne, Orne, Sarthe), 164 communes et 14 villes portes. Il s'étend sur une superficie de 257 000 ha et regroupe 162 000 habitants. Son emblème est un cerf, à l'image des forêts qui représentent plus de 20 % du territoire.



Chiffres clés (en 2013):

- Près de 20 000 visiteurs, habitants ou touristes sensibilisés
- Près de 600 exploitants sensibilisés à la préservation de l'environnement
- 36 000 ha de milieux naturels patrimoniaux et 176 km de rivières bénéficiants d'outils de gestion
- 3 000 000 € environ investis au profit du territoire chaque année (1 457 341 € de budget statutaire (HPA) et 1 663 460 € de budget en programme d'action (PA) en 2013)
- 53 collectivités accompagnés vers un urbanisme durable



Principaux partenaires financiers du Parc :

















GOUVERNANCE - Votre délégué Parc, un interlocuteur privilégié

Le Parc s'organise autour de 2 instances décisionnelles : le comité syndical et le bureau syndical.

Le comité syndical est composé de 50 membres (28 représentants des régions et départements et 22 délégués des communes et villes portes). Il se réunit 2 à 3 fois par an, il vote le budget, fixe les effectifs, statue sur les demandes de retraits et d'adhésions et peut modifier les statuts. Sa composition change à chaque élection territoriale.

bureau syndical comprend 15 membres du comité dont le président et les 5 vices-présidents. Le bureau exerce les compétences déléguées par le Comité. Il se réunit environ 5 à 6 fois par an.

Après les éléctions municipales de mars dernier, les conseils municipaux des communes

ville-portes du Parc ont designé un délégué Parc, qui représentera la commune au sein du Parc.

Les 178 délégués Parc sont des maillons essentiels entre l'institution et les 162 000 habitants. Ils ont pour principale missions de :

- Participer à l'émergence de projets innovants pour la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire:
- Favoriser le développement touristique et économique du territoire dans le respect des patrimoines et du paysage;
- Etre l'ambassadeur de sa commune auprès du Parc et porteur d'une dynamique collective;
- Etre le porte parole des habitants, des élus.

Normandie-Maine Une autre vie s'invente ici

Votre délégué Parc pour la commune Saint-Rigomer-des-Bois Monsieur Jean-Yves JEGO. Il est membre du comité syndical du Parc.

BIODIVERSITE - Site natura 2000 de la Vallée du Rutin

Natura 2000 est un réseau réalise des suivis des populations région concernée. La France a réalisé un inventaire des sites abritant des milieux naturels remarquables pour lesquels les objectifs et des mesures de gestion adaptées à leur préservation sont définis en concertation avec les acteurs locaux. En Sarthe, le site Natura 2000 de Vallée du Rutin, Coteau de Chaumiton, Etang de Saosnes et Forêt de Perseigne a été retenu pour la présence de plusieurs milieux naturels (pelouses calcicoles, étangs,...) et espèces d'intérêt européen comme les chauve-souris.

Depuis plusieurs années, le Parc en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Sarthe.

européen de sites qui vise à de chauve-souris. L'hiver dernier, préserver le patrimoine naturel le Parca associé le CPIE Loire Anjou en prenant en compte le contexte à leur comptage permettant le socio-économique de chaque suivi dans l'ensemble des cavités. Celles-ciaccueillentd'importantes populations de chauves-souris hivernantes. Ainsi, ce sont environ 1 200 individus comptés chaque hivers comprenant une dizaine d'espèces différentes (le Petit et le Grand rhinolophes, le Grand Murin,...). Par conséquent, cet ensemble de cavité constitue un site d'importance régionale voire nationale.

> Pour rappel, les chauves-souris sont protégées par la loi de 1976. Il convient donc de protéger leurs sites d'hibernation contre le dérangement.

Plus d'info : Mickaël MIMAUD mickael.mimaud@parc-normandie-maine.fr

Tél: 02 33 81 98 17







▶ AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES - De nouveaux aménagements en forêt de Perseigne

En se promenant au Belvédère, vous découvrirez un nouvel abri en bois pour que les randonneurs et les scolaires en sortie pédagogique puissent s'abriter. L'ancien parcours santé, devenu quant à lui obsolète, a été démonté pour des raisons de sécurité. Le mur d'escalade existant est désormais modernisé. de nouvelles prises, et une zone de réception réaménagée permettront aux plus jeunes de s'amuser au cœur de la forêt. A quelques pas, une

tyrolienne d'une cinquantaine de mètres est accessible aux enfants et aux adultes. Au cours de l'été, 7 modules ludiques pédagogiques trouveront également leur place sur l'ancien parcours santé. Ces nouveaux l'occasion jeux seront découvrir en famille la vie de la forêt sous formes de devinettes. de quizz, de recherches d'indices sur les usages du bois, les traces d'animaux, les plantes et les arbres qui soignent et les animaux qui vivent dans les arbres morts.

Ce projet conçu par le Parc Normandie-Maine, en partenariat avec l'Office national des forêts, a été réalisé grâce au soutien financier de la Région Pays de la Loire. Sur le massif de Perseigne, deux parcours d'attelage de 3 et 4 heures, ont également été rendus accessibles (travaux de terrassement, débroussaillage) et sont en cours de balisage.

Plus d'info : Pascale JENVRIN pascale.jenvrin@parc-normandiemaine.fr • Tel : 02 33 81 13 35



Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.















Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.

Envoyez votre carte à la mairie. Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de décembre. Merci.

Le conseil municipal



de bonnes vacances